

ses *Méditations de la raison et de la foi*, un penseur qui savait aborder, avec autant de grâce que de profondeur, les plus hautes questions de la métaphysique.

La mort, qui l'enleva, jeune encore, le 25 octobre 1865, ne laissa pas le temps à M. Alexis de Jussieu d'entrer dans notre Compagnie, qui se fût empressée de l'honorer de ses suffrages, et il était seulement membre de la Société littéraire, quand il fut autorisé à faire une lecture dans la séance de l'Académie du 28 janvier 1862.

Le sujet choisi par l'orateur était une étude sur la vie et les œuvres d'André-Marie Ampère. Dans ce travail, qui paraît être demeuré inédit, l'auteur s'attachait surtout à la vie scientifique de l'illustre Lyonnais et à ses magnifiques découvertes sur la physique, en rappelant que, dès l'année 1821, Ampère donnait déjà les formules constitutives de l'électro-dynamisme et prophétisait devant l'Académie des Sciences les merveilles de la télégraphie électrique.

Or, c'était en vue de la grandeur de cette découverte que M. de Jussieu se demandait si notre ville, fière à juste titre d'avoir donné naissance à un tel génie, ne lui devait pas l'hommage d'une statue élevée sur l'une de nos places publiques :

« Quelle voix, disait l'orateur, en terminant, pourrait  
« être plus autorisée que la vôtre pour demander qu'une  
« statue soit élevée à Ampère? On ne peut vous la refuser.  
« Hier encore, Amiens en élevait une au savant Thénard.  
« Ampère est un génie plus haut et plus vaste encore. Au  
« nom et pour la gloire de la France entière, demandez  
« aussi que sur l'une des faces du piédestal, soit gravée la  
« phrase immortelle qu'il prononça devant l'Institut, témoi-  
« gnage irrécusable de priorité pour notre patrie et notre